



**DEMANDE D'OFFRES À
COMMANDES (DOC)**

MODIFICATION #1

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Module de réception des soumissions
de l'Agence Parcs Canada
Service national de passation de
marchés**

Courriel de soumission:

[pc.soumissionest-
bidseast.pc@canada.ca](mailto:pc.soumissionest-bidseast.pc@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de **25 mégaoctets**. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

Proposition à : l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Commentaires :

Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Cornwall, ON

Title-Sujet Services de l'Architecture de paysage pour les parcs nationaux et les sites historiques dans la province de l'Ontario.		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P201-20-0047/A		Date: August 12, 2020
GETS Reference No. – No de reference de SEAG PW-20-00920375		Client Ref. No. – No. de réf du client. n/a
Solicitation Closes – L'invitation prend fin :		
at – à 2:00 PM	on – le 25 août 2020	Time Zone - Fuseau horaire EDT - HAE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :		
Sheldon Lalonde sheldon.lalonde@canada.ca		
Telephone No. - No de telephone		(343) 585-3836
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction :		
See Herein – Voir aux présentes		
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Telephone No. - N° de téléphone:		
Facsimile No. - N° de télécopieur:		
Email – Courriel :		
Signature		Date

DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES (DOC)

MODIFICATION #1

OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION :

- 1. Section « PO 4 LIMITE DES DÉPENSES POUR LES COMMANDES SUBSÉQUENTES » est supprimé et remplacé par :**

LIMITE DES DÉPENSES POUR LES COMMANDES SUBSÉQUENTES

L'offre à commandes sera établie avec une limite maximale de dépenses de 750 000,00\$ (tous les frais, taxes et modifications comprises) pour chacune des commandes subséquentes.

- 2. Section « ANNEXE « B » - FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX » est supprimé et remplacé par « ANNEXE « B » - FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX (rev.72920) » :**

« ci-joint »

- 3. Section « 3.1.4 Équipe de l'expert-conseil et expérience » position #4 est supprimé et remplacé par :**

Technicien Architecte principal paysagiste	Un minimum de 15 années d'expérience pertinente
--	---

4. Questions, réponses, clarifications :

1. Les pages 46 et 73 du document énumèrent un certain nombre d'éléments et de spécialistes connexes qui sont interdits dans le cadre de la couverture d'assurance professionnelle des architectes paysagistes, notamment :
- les inspections, les essais et les analyses; une étude géotechnique; l'évaluation et la surveillance environnementales; un géomètre.

Parcs Canada pourrait-il envisager de retenir ces spécialistes dans le cadre d'un marché distinct où l'architecte paysagiste gérerait leur travail sans menacer notre situation en matière de licences professionnelles ?

Réponse : La DOC a besoin et exige les services expert-conseils courants et des services d'expert-conseils supplémentaires dans un seul contrat.

2. Dans le cas peu probable où l'un des proposants retenus ne serait pas en mesure d'assumer une affectation unique ou précise pour des raisons telles que la charge de travail ou d'autres circonstances imprévues, sera-t-il en mesure de refuser un projet sans possibilité de recours ?

Réponse : Les circonstances seront examinées conformément aux exigences de l'offre à commandes. Les projets refusés sporadiquement seront comptabilisés et le prochain consultant en liste sera contacté. Advenant une répétition de refus, le consultant s'expose aux exigences de l'offre à commandes.

3. La DOC liste à la page 72 « (architecte paysagiste) P. Lan Arch » et « P. Land Arch » en tant que titres de compétence. Il n'existe pas de tels titres de compétence en Ontario, la certification est l'OALA.

<https://www.oala.ca/profession/the-oala-act/> (en anglais seulement)

Réponse : Nous acceptons le titre d' « architecte paysagiste » tel que décrit par l'Association des architectes paysagistes de l'Ontario (OALA).

4. L'expert-conseil principal pour cette DOC est l'architecte paysagiste, et la section 3.2.2 du document de la DOC détermine le personnel clé comme étant le gestionnaire de projet, l'architecte paysagiste principal, l'architecte paysagiste intermédiaire, l'ingénieur civil principal, le scientifique environnemental principal et l'archéologue principal. La section 3.1.4 élargit les types d'experts-conseils nécessaires au sein de l'équipe en ajoutant de l'expertise en génie géotechnique ainsi qu'une expertise de géomètre et d'inspecteur de site. Le barème de prix va beaucoup plus loin en ajoutant de l'expertise en génie mécanique, en génie électrique, en génie de la protection contre les incendies, en conservation du patrimoine et en contrôle de matériaux. L'intention de la DOC est-elle de déterminer l'ensemble de ce personnel et, dans l'affirmative, quels sont les renseignements connexes requis pour ces personnes supplémentaires, comme les noms d'entreprise, les noms des personnes et le curriculum vitæ ?

Réponse : Veuillez-vous référer à la modification n° 1. En vertu de la section 3.2.4, nous exigeons que les curriculums vitæ du personnel clé figurent aux sections 3.2.2 et 3.2.4.

5. Pour le poste n° 4 d'architecte paysagiste technologue principal de la section 3.1.4, l'expérience minimum de baccalauréat en architecture est restrictive – beaucoup de ceux qui occupent ce poste peuvent être des architectes paysagistes professionnels ou détenir un diplôme de technologie de l'architecture paysagère. Pourriez-vous envisager d'élargir l'exigence minimale?

Réponse : Veuillez-vous référer à la modification n° 1.

TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS

ANNEXE « B » - FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX (rev.72920)

INSTRUCTIONS

1. Remplir le formulaire de proposition de prix et le soumettre doivent être présentées dans des pièces jointes distinctes et faciles à reconnaître et la mention « Formulaire de proposition de prix ».
2. Les prix ne doivent pas comprendre les taxes applicables et doivent être libellés en dollars canadiens.
3. Les proposants ne doivent ni modifier le formulaire, ni y ajouter de renseignements.
4. Afin de s'assurer qu'on déposera des tarifs horaires équitables et concurrentiels pour chacun des postes énumérés, on devra respecter rigoureusement l'exigence suivante : les proposants doivent offrir un tarif horaire pour chaque poste énuméré. Si l'entreprise comprend moins d'employés que ceux qui sont inscrits dans la liste, on doit fournir un tarif horaire correspondant à chaque poste énuméré. Le tarif horaire proposé doit être égal ou supérieur au tarif horaire prévu pour les postes énumérés ensuite. Par exemple, si l'entreprise n'a pas de personnel intermédiaire, le tarif horaire prévu doit être égal ou supérieur au tarif horaire indiqué pour le personnel subalterne. Le tarif horaire pour n'importe quelle catégorie de personnel ne peut être 0\$ ou une valeur nulle. À défaut d'indiquer un tarif horaire pour chaque poste énuméré, votre proposition sera jugée irrecevable.
5. On doit indiquer dans les colonnes B, C et D les tarifs horaires fixes pour chaque catégorie de personnel et les multiplier par le facteur de pondération de la colonne A (pour les besoins de l'évaluation seulement). Les sous-totaux des colonnes sont ensuite multipliés par les facteurs de pondération identifiés pour chaque période et les résultats additionnés pour fins d'évaluation.
6. En cas d'erreurs dans la multiplication des prix, les prix unitaires seront retenus et la multiplication des prix sera corrigée lors de l'évaluation. Toute erreur quant aux quantités sera modifiée de manière à refléter les quantités établies dans le présent document. Dans l'éventualité d'une erreur de calcul dans le report des totaux, l'APC corrigera les totaux pour assurer l'équité des propositions.
7. Les tarifs horaires précisés porteront sur la durée de l'offre à commandes.
8. Aucun paiement supplémentaire ne sera fait pour des heures supplémentaires.
9. Tous les déplacements doivent être préalablement autorisés par le chargé de projet et sont sujets à vérification par le gouvernement.

Frais de déplacement et de subsistance : Les sociétés sont avisées que pour les frais de déplacement et les frais connexes relatifs à la prestation des services, les centres urbains énumérés ci-dessous sont les principaux centres urbains d'où les services doivent être fournis. Les frais de déplacement et les frais connexes relatifs à la prestation des services dans les limites des centres urbains seront calculés comme faisant partie intégrante des taux horaires. Les frais de déplacement et de subsistance relatifs à la prestation des services à l'extérieur des limites de la ville seront remboursés à partir de la ville plus proche (avec l'approbation préalable du représentant du Ministère) conformément à la politique du Conseil du Trésor en vigueur. (voir MP 10 Débours).

	Centre urbain majeur
Ontario	Toronto, Peterborough, Niagara Falls, Ottawa, Kingston, North Bay, Sault Ste. Marie

ANNEXE « B » - PROPOSITION DE PRIX

Nom du proposant :	
Adresse :	
Numéro d'entreprise - approvisionnement (NEA)	

TABLEAU UN : OFFRE À COMMANDES – PREMIÈRE ANNÉE – DEUXIÈME ANNÉE – TROISIÈME ANNÉE
(Commençant à la date d'adjudication du contrat)

Catégorie de personnel - Offre à commandes	Facteur de pondération (A)	Taux horaire fixe (B) première année - 2020	Taux horaire fixe (C) deuxième année - 2021	Taux horaire fixe (D) troisième année - 2022	Total (A X (B+C+D))
Contact Principal					
<i>Gestionnaire de projet</i>	500	\$	\$	\$	\$
Architecture du paysage					
Architecte de paysage principal	200	\$	\$	\$	\$
Architecte de paysage intermédiaire	400	\$	\$	\$	\$
Technicien de paysage principal	200	\$	\$	\$	\$
Technicien de paysage intermédiaire	400	\$	\$	\$	\$
Génie civil (incluant municipal, structure, hydraulique et transport):					
Ingénieur principal	100	\$	\$	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	200	\$	\$	\$	\$
Ingénierie géotechnique:					
Ingénieur principal	100	\$	\$	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	200	\$	\$	\$	\$
Services environnementaux					
Spécialiste principal de l'environnement	100	\$	\$	\$	\$
Spécialiste de l'environnement intermédiaire	200	\$	\$	\$	\$
Archéologie:					
Archéologue principal	20	\$	\$	\$	\$
Archéologue intermédiaire	50	\$	\$	\$	\$
Conservation du le patrimoine:					
Spécialiste en conservation du le patrimoine	100	\$	\$	\$	\$
Dessin: technologue en Auto Cad					

Dessinateur	200	\$	\$	\$	\$
Dessinateur subalterne	300	\$	\$	\$	\$
Surveillance de chantier / Personnel de terrain					
Arpenteur	300	\$	\$	\$	\$
Vérificateur de matériaux	50	\$	\$	\$	\$
Inspecteur de chantier principal	50	\$	\$	\$	\$
(a) Total pour l'évaluation – Première, deuxième et troisième année de l'offre à commandes					\$

TABLEAU DEUX : OFFRE À COMMANDES – ANNÉE D'OPTION #1 - ANNÉE D'OPTION #2

Catégorie de personnel - Offre à commandes	Facteur de pondération (A)	Taux horaire fixe (B) première année d'option - 2023	Taux horaire fixe (C) deuxième année d'option - 2024	Total (A X (B+C))
Contact Principal				
Gestionnaire de projet	500	\$	\$	\$
Architecture du paysage				
Architecte de paysage principal	200	\$	\$	\$
Architecte de paysage intermédiaire	400	\$	\$	\$
Technicien de paysage principal	200	\$	\$	\$
Technicien de paysage intermédiaire	400	\$	\$	\$
Génie civil (incluant municipal, structure, hydraulique et transport):				
Ingénieur principal	100	\$	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	200	\$	\$	\$
Ingénierie géotechnique:				
Ingénieur principal	100	\$	\$	\$
Ingénieur intermédiaire	200	\$	\$	\$
Services environnementaux				
Spécialiste principal de l'environnement	100	\$	\$	\$
Spécialiste de l'environnement intermédiaire	200	\$	\$	\$
Archéologie:				
Archéologue principal	20	\$	\$	\$
Archéologue intermédiaire	50	\$	\$	\$
Conservation du le patrimoine:				
Spécialiste en conservation du le patrimoine	100	\$	\$	\$
Dessin: technologue en Auto Cad				

Services de l'Architecture de paysage pour les parcs nationaux et les sites historiques dans la province de l'Ontario

Dessinateur	200	\$	\$	\$
Dessinateur subalterne	300	\$	\$	\$
Surveillance de chantier / Personnel de terrain				
Arpenteur	300	\$	\$	\$
Vérificateur de matériaux	50	\$	\$	\$
Inspecteur de chantier principal	50	\$	\$	\$
Total pour l'évaluation – Année d'option 1, Année d'option 2 de l'offre à commandes				\$

Total pour l'évaluation – Tableau 1 et Tableau 2 Avant taxe(s) applicable (s)	\$
---	----

FIN DU FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX